

- **Les Canadiens auront de meilleures perspectives d'emploi**

- dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'exploitation forestière et minière et de la fabrication;
- dans le secteur des services (banques, assurances et télécommunications);
- dans le secteur énergétique; et
- dans la fourniture de biens et de services au gouvernement.

- **Les emplois seront plus intéressants et mieux rémunérés.**

La baisse des coûts se traduit par une augmentation des bénéfices. Par conséquent, les entreprises investiront davantage dans la technologie, ce qui permettra aux Canadiens d'accéder à des emplois plus intéressants et mieux rémunérés.

- **L'Accord protégera :**

- nos industries culturelles;
- nos programmes de développement régional;
- nos programmes sociaux;
- nos offices de commercialisation des produits agricoles.

Voyons comment les Canadiens profiteront du libre-échange.

LIBRARY / BIBLIOTHEQUE
Dept. of Foreign Affairs
and International Trade
Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
125 Sussex
Ottawa K1A 0G2

croissance
lois